

**REGIE AUTONOME – CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL**

Siège : 29 cours du Comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

Affaire suivie par Kattin ELICEIRY
Téléphone : 05 59 31 21 72
Courriel : k.eliceiry@cmdt-ravel.fr

Bayonne, le 4 octobre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil d'Administration de la Régie Autonome du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel le :

**MARDI 11 OCTOBRE 2022 A 13 H 30
AU CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL DE BAYONNE**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Régie Autonome du 6 septembre 2022.
2. Compte-rendu des décisions prises par le Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. CRR : Décision Modificative n°1 – Budget Principal
4. CRR : Décision Modificative n°1 – Budget annexe OSPB
5. Personnel : Modification Tableau des effectifs
6. Personnel : Modification d'attribution des titres restaurant
7. CRR : Election professionnelle – Délibération autorisant le Président à ester en justice
8. CRR : Convention spécifique 2022/2023 avec l'UPPA
9. CRR : Convention cadre avec l'Ensemble Orchestral de Biarritz
10. CRR : Convention de partenariat pédagogique et financier pour l'académie d'orchestre
11. CRR : Convention de partenariat avec l'APEC et les Kinésithérapeutes.
12. Point d'information : Tarifs - Formation continue interne pour les agents

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,
Anton CURUTCHARRY

